Image not found or type unknown

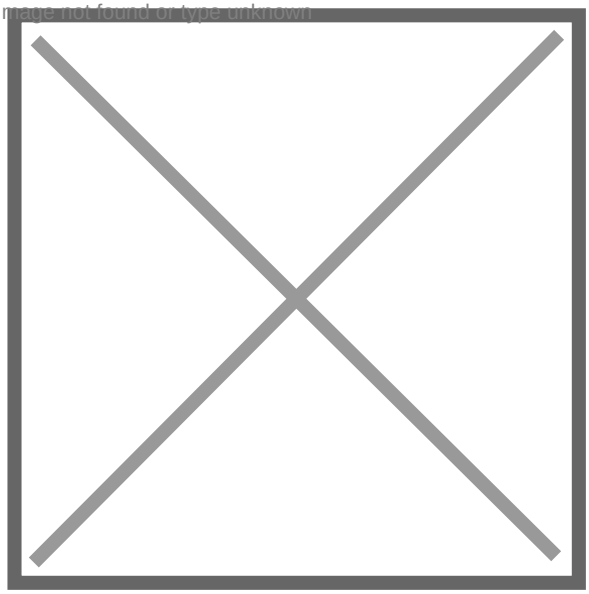

Cadre dans une société de transport : licenciement à l'amiable

Par **PANDA42000**, le **16/01/2009** à **11:57**

Bonjour et bonne année à tous

Je suis actuellement cadre dans une importante société de transport et mon patron vient de m'annoncer hier que sous prétexte de "difficultées économiques pour l'année 2009" , la société souhaitait se séparer de moi à "l'amiable" (négociation).

Cela fait bientot 8 ans que je fais parti de cette société et je ne suis pas coutumier des licenciements

Je n'ai pas encore eu le RDV avec les RH (prévu semaine prochaine à définir)

Qui d'après vous peut le mieux me renseigner sur mes droits, le type de négo à mener et comment la mener, afin que pour cette année 2009 qui semble très périeuse en terme d'offre d'emploi je puisse m'y retrouver au mieux ?

Merci d'avance pour vos réponses

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations

Cordialement

Par **Visiteur**, le **16/01/2009** à **13:46**

bonjour,

ben voyons.. il est gentil le patron...

si il a des difficultés économiques... pourquoi ne vous fait il pas un licenciement économique ??

depuis juillet il y a la rupture conventionnelle
petit lien à potasser :
http://www.travail-solidarite.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/rupture-conventionnelle-du-contrat-travail/rupture-conventionnelle-du-contrat-travail.html

mais je ne trouve pas que dans votre cas ce soit la solution idéale....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés